

Remarques						
Concernant les habitats, seules les vasières intertidales représentent un enjeu d'après les connaissances existantes. Les études cartographiques des fonds infralittoraux compris dans ce bassin de production traduisent la présence essentiellement de substrat sablo-vaseux pour lesquels aucune donnée n'est disponible concernant leur intérêt biologique.						
La liste avifaunistique a été établie d'après les comptages Wetlands réalisés entre 2001 et 2009 sur le secteur de la Rance. Toutes les espèces sont représentées par la famille des anatidés ou des limicoles. Le fond de l'estuaire de la Rance maritime présente effectivement un intérêt fonctionnel pour l'alimentation et le repos des espèces migratrices.						
Enjeux paysagers						
Assurer la lisibilité et la mise en scène dans le paysage des repères identitaires du Pays tels que les estuaires de la Rance et de l'Arguenon ainsi que le cap Fréhel, et autres espaces littoraux et insulaires					cf "3 Cas particulier des enjeux liés aux paysages"	
INTERACTIONS DES ACTIVITES DE CULTURES MARINES AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS						
E S P E C E S	Enjeu au titre de Natura 2000					
	Espèces	Code	Nom latin	Nom commun	Niveau enjeu	Impact potentiel (tableaux 21 ; 22)
	<b>Espèces pélagiques</b>	1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>		Pas d'impact modéré ou fort, lié aux activités de cultures marines
	<b>Oiseaux marins</b>	A053	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>		<b>B5, B4</b>
		A156	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>		
A160		Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>			
A137	Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>				
H A B I T A T S	Habitats marins	Code	Intitulé		Niveau enjeu	Impact potentiel (tableaux 21 ; 22)
	<b>Biocénoses du médiolittoral meuble</b>	Vasières intertidales	1130-1; 1140			<b>11 ; 12 ; 14 ; 16</b>
Justification des impact(s) potentiel (s) sur les principaux enjeux environnementaux identifiés						
Pression	Composante	Impact et niveau		Remarques		
<b>Dérangement</b>	Oiseaux marins	<b>B5</b>	Les zones fonctionnelles pour la nidification de l'avifaune dépendante du milieu marin sont inexistantes sur le DPM. Seuls les prés-salés peuvent accueillir des sites de nidification mais pour des espèces se répartissant essentiellement sur le milieu terrestre (hirondelle, fauvette, etc.) et ces zones ne sont pas concernées par des activités de cultures marines. Les zones d'alimentation pour l'avifaune marine sont bien identifiées. Aussi dans le périmètre du bassin de production cette zone sur la vasière des Bas Champs (La Ville Ger - Mordreuc - Le Pont de Cieux). Ce sont des zones d'alimentation pour de nombreuses espèces de limicoles et anatidés en migration et hivernage.			
			L'impact lié au dérangement sur les oiseaux marins est considéré comme modéré, d'après le RTE et les PAMM. Comme ailleurs des phénomènes "d'habitation" de certains oiseaux aux activités de cultures marines peuvent être observés localement. L'implantation de nouvelles activités sur ce secteur peut cependant générer un impact en terme de dérangement notamment lors de la phase d'implantation des structures d'élevage. L'implantation de nouvelles structures peut également générer des pertes de zones d'alimentation.			
<b>Pertes physiques d'habitats (étouffement, colmatage)</b>	Biocénoses du médiolittoral meuble de type vasière (1140)	<b>11</b>	Les activités d'élevage en surélevé, sur bouchot et en containers peuvent contribuer à cette pression par risque d'envasement des fonds lié aux modifications de l'hydrodynamisme provoqué par les équipements. Ici, les biocénoses du médiolittoral qui composent les vasières intertidales (1140) et jouant un rôle fonctionnel pour l'alimentation de l'avifaune marine (Bas Champs) sont potentiellement exposées à cette pression. La faible courantologie favorise la sédimentation en formant des fasciés de type vasière intertidale, sur lesquelles se développent des espèces comme des mollusques bivalves filtreurs et des vers polychètes consommés par l'avifaune. Toutefois, la zone des Bas Champs et les grèves de Morlet et du Marais sont peu susceptibles d'être occupées par les activités de cultures marines au regard de la nature vaseuse (slikke) du sédiment.			
<b>Dommages physiques : abrasion</b>	Biocénoses du médiolittoral meuble de type vasière (1140)	<b>12</b>	Les activités d'élevage au sol susceptibles de contribuer à cette pression sont liées aux dragages des coquillages et plus généralement aux techniques de ramassage. Ces techniques sont actuellement inexistantes dans ce bassin. Des herbiers de zostères peuvent se développer sur ces espaces. L'impact de cette pression n'est cependant pas avéré comme en témoigne la superposition de certaines concessions de cultures marines et d'habitats de type herbiers de zostères. C'est le cas en baie de Morlaix ou l'expansion récente des herbiers de zostères ne semble d'ailleurs pas se limiter aux secteurs inexploités.			

Déchets marins	Biocénoses du médiolittoral meuble de type vasière (1140)	I4	Les infrastructures d'élevages non-utilisées et notamment les anciennes tables ostréicoles peuvent potentiellement favoriser des pertes physiques d'habitats par étouffement et colmatage des biocénoses du médiolittoral meuble. Effectivement, ces infrastructures, même inexploitées, peuvent accentuer les phénomènes d'envasement en fonction de leur secteur d'implantation (fond de baie, ria, etc.). Elles peuvent également contribuer au développement de récifs d'huîtres sauvages par le surcapture d'organismes de types bivalves ou favoriser la fixation d'algues macrophytes, accélérant le processus d'envasement. Cette pression demeure faible sur ce bassin de production sur lequel la majorité des concessions est exploitée. Toutefois, du fait du caractère enclavé de ce bassin de production et des nombreuses anses ces dernières ont tendances à favoriser la sédimentation.	
	Oiseaux marins	B4	Les déchets marins présentent des risques pour les oiseaux marins qui les avalent ou s'y enchevêtrent. Les espèces principalement touchées étant celles qui s'alimentent en surface (paridés, etc.) et les planctonophages (puffins, etc.). Les fulmars boréaux trouvés morts sur les côtes de la Manche et Mer du Nord présentent fréquemment des quantités élevées de particules plastiques dans leur estomac. Par ailleurs, les poussins de différentes espèces (exemple : cormorans, fou de bassan, etc.) sont parfois retrouvés enchevêtrés dans leurs nids par des déchets de types fils ou filets par exemple. Les activités de cultures marines peuvent contribuer à leur insu et de façon significative à l'émission de déchets plastiques comme les collecteurs, poches, crochets d'attache, etc. arrachés aux structures lors d'épisodes météorologiques important.	
Enrichissement excessif en matière organique	Biocénoses du médiolittoral meuble de type vasière (1140)	I6	A l'exception de l'élevage au sol, toutes les techniques d'élevage de coquillages peuvent potentiellement générer cette pression. Celle-ci a cependant un impact modéré sur les biocénoses du médio et de l'infralittoral tels que les herbiers de zostères. Cet impact est localisé, notamment sous les tables et filières ou plus diffus en fonction de la courantologie qui peut remettre en suspension les fèces.	
		L6		
<b>Justification du/des impact(s) potentiel (s) sur les enjeux paysagers</b>				
<b>Enjeu</b>	<b>Pression</b>	<b>Remarques</b>		
Assurer la lisibilité et la mise en scène dans le paysage des repères identitaires du Pays tels que les estuaires de la Rance et de l'Arguenon ainsi que le cap Fréhel, et autres espaces littoraux et insulaires	<b>Dégradation de la qualité architecturale</b>	Ouvrages susceptibles de dégrader la qualité paysagère, exemple : bâtiments sauvages, en matériaux dégradés		
<b>MESURES DE GESTION PRECONISEES</b>				
<b>Enjeu environnemental</b>	<b>Objectif</b>	<b>Mesure</b>	<b>Priorité mesure</b>	<b>Remarques</b>
Biocénoses du médiolittoral meuble de type vasière (1140)	Eviter les impacts	Exclure les élevages en surélevé et sur bouchot qui peuvent contribuer à l'envasement des zones fonctionnelles à enjeu fort pour l'avifaune (alimentation des limicoles, anatiés) notamment dans l'anse de Bas-Champs des grèves de Marais et de Morlet.		
		Limiter la concentration des containers qui peuvent contribuer à l'envasement des zones fonctionnelles à enjeu fort pour l'avifaune (alimentation des limicoles, anatiés) notamment dans l'anse de Bas-Champs des grèves de Marais et de Morlet.		
Oiseaux marins	Eviter les impacts	Eviter, lors de l'accès aux concessions, la circulation des véhicules à moteur sur le Domaine Public Maritime (DPM), sur le sable humide, les laisses de mer et la végétation des hauts de plages (prés salés, etc.) sauf accès existants et les zones de roulement utilisées. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de maintien et restauration du bon état écologique des espèces d'oiseaux marins à enjeux qui s'alimentent et se reposent sur les espaces intertidaux (bas et haut médiolittoral).		
		Améliorer les connaissances sur les interactions des activités de cultures marines sur l'avifaune marine (dérangement, alimentation) au niveau des hotspots pour l'alimentation des oiseaux et zones de nidification comprises dans ce bassin de production.		
				Accompagner les acteurs de la gestion de cet espace aux réflexions concernant l'étude des interactions et des mesures conchy-environnementale pouvant être mises en œuvre afin de diminuer ces interactions